



**ANNEE UNIVERSITAIRE 2012 - 2013**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE D'INSCRIPTION  
AUX EPREUVES D'ADMISSION DU PROGRAMME**

**INTERPRETATION DE CONFERENCE : 1<sup>ère</sup> année**

**A noter** : un dossier incomplet peut pénaliser l'admission

**CANDIDAT**

**NOM :**

**PRENOM :**

**CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Pour se présenter aux épreuves d'admission, il faut :

- Etre titulaire d'une licence ou d'un titre de niveau BAC +3 minimum ou du diplôme d'une grande Ecole de Traduction ou être admissible en 4<sup>e</sup> année du programme Management-Communication-Traduction de l'ISIT
- Avoir séjourné au minimum 1 an dans un pays de l'une des langues B ou C présentées par le candidat.

**CALENDRIER D'INSCRIPTION**

- Les dossiers administratif et pédagogique doivent être remis avant : le **23 avril 2012** (1<sup>e</sup> session) - le **13 juillet 2012** (2<sup>e</sup> session).
- Les épreuves d'admissibilité auront lieu le : **samedi 5 mai 2012** (1<sup>ère</sup> session) ou le **jeudi 23 août 2012** (2<sup>e</sup> session).
- En cas de réussite, les **épreuves orales d'admission** se dérouleront **en juin ou en septembre 2012**. Les candidats seront informés par courriel et par téléphone de leurs dates de passage. Les épreuves d'admissibilité et d'admission auront lieu à l'ISIT au 12, rue Cassette 75006 PARIS

ISIT – Etablissement d'Enseignement Supérieur Associatif – 12 rue Cassette – 75006 Paris

Adresse postale : 21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06

Tél. : + 33 (0)1 42 22 33 16 - Fax : + 33 (0)1 45 44 17 67 - E-mail : [contact@isit-paris.fr](mailto:contact@isit-paris.fr) - Site internet : [www.isit-paris.fr](http://www.isit-paris.fr)

SIRET : 784 280 836 00015 - APE 8559



### CURSUS SCOLAIRE / UNIVERSITAIRE

(3 dernières années dont l'année en cours ou joindre un CV )

A remplir obligatoirement

| Année | Etablissement : nom et adresse | Diplôme obtenu | mention |
|-------|--------------------------------|----------------|---------|
|       |                                |                |         |
|       |                                |                |         |
|       |                                |                |         |

Autres diplômes - Précisez les langues.....

.....  
.....

Stages en entreprise.....

.....  
.....

Séjours à l'étranger (année - durée - pays)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Activités professionnelles.....

.....  
.....

Autres choix d'études supérieures envisagées

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## COMBINAISON LINGUISTIQUE

Langue (s) A : .....

Langue (s) B : .....

Langue (s) C : .....

---

### RAPPEL : PIECES A JOINDRE AU DOSSIER ADMINISTRATIF

- Photocopie des diplômes (accompagnée de la traduction en français)
- Lettre de motivation



## Note à l'attention des candidats au programme Interprétation de Conférence

Vous vous présentez aux épreuves d'admission de la filière interprétation de conférence de l'ISIT. Sachez que :

- 1. l'enseignement de l'ISIT s'adapte, sauf impossibilité d'ordre technique, aux combinaisons linguistiques des candidats admis.** Récemment, les cours ont englobé l'anglais et le français (langues obligatoires dans toutes les combinaisons), l'allemand, l'arabe, le chinois, le coréen, le croate, l'espagnol, l'italien, le polonais, le roumain, le russe, le tchèque, le turc.
- 2. Les épreuves d'admissibilité** sont communes à l'ensemble des candidats. Elles visent à tester leur compréhension orale de l'anglais et du français, ainsi que leur culture générale.
- 3. Les candidats admissibles sont convoqués à des épreuves orales devant un jury d'interprètes professionnels.** Celles-ci consistent en :
  - un entretien dans toutes les langues présentées, permettant de déterminer les connaissances linguistiques, le niveau de culture générale, les aptitudes et, de manière générale, le potentiel de chaque candidat.
  - Des exercices d'interprétation : restitution dans les langues actives des candidats (de A vers B, B vers A, C vers A<sup>1</sup>) de discours de 3 mn sur des sujets d'actualité.
- 4. Les combinaisons linguistiques requises sont :**
  - AA pour l'anglais et le français exclusivement
  - AB pour l'anglais et le français (ou le français et l'anglais) exclusivement, à condition que le niveau de la langue B soit presque équivalent à celui d'une langue A
  - ABC, ACCC, ABBC ou toute autre combinaison plus riche ; dans ces cas, l'anglais et le français - obligatoires dans tous les cas - pourront être de niveau A, B ou C.
- 5. Pour être admis, le candidat doit réussir toutes les épreuves.** La connaissance insuffisante d'une langue peut entraîner la non-admission et l'Ecole se réserve le droit de ne pas convoquer le candidat pour les épreuves suivantes.
- 6. Les décisions du jury sont dûment motivées.** En cas d'échec, le candidat peut avoir accès à son dossier lors d'un entretien avec le directeur de la filière interprétation de conférence qui le recevra sur rendez-vous.

---

<sup>1</sup> « A » est la langue maternelle du candidat ; dans certains cas, exceptionnels, un candidat peut avoir plus d'une langue A.

« B » est une langue non maternelle dont le candidat a une maîtrise totale.

« C » est une langue dont le candidat a une compréhension totale.